



Club cyclo du Ninian

22210 Plémet

ATTESTATION

Rayon de 30
kilomètres autorisé

Je soussigné, Jean-Paul MARAIS , Président du Club cyclo du Ninian à Plémet, atteste que....., licencié (e) au club, est l'accompagnateur-responsable du groupe au départ de Plémet, parking du Presbytère.

Fait à Plémet, le 20 avril 2021

Jean-Paul MARAIS,
Président du « CC du Ninian »